

Dossier R-3425-2004**Demande d'approbation d'un critère non monétaire lié au développement durable****Budget prévisionnel**Du Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (**RRSE**)

Identification	Taux Horaire	Heures Préparation	Heures Audience	Total Heures	Total Budget
Me Hélène Sicard Procureur	220 \$	48	16	64	14 080.00
M. Philip Raphals Témoin expert (sous réserve d'entente avec le RNCREQ)	220 \$	40	16	56	12 320.00
M. J-F Blain Analyste	110 \$	40	16	56	6 160.00
Mme D. Boudreault Coordonnatrice	33 \$			10	330.00
Totaux		128	48	186	32 890.00
TPS sur 14 080.00					985.60
TVQ sur 15 065.60					1 129.92
Sous-total / procureur :		16 195.52			
TPS sur 12 320.00					862.40
TVQ sur 13 182.40					988.68
Sous total / témoin expert :		14 171.08			
Sous-total des honoraires					36 856.60
Dépenses afférentes (3 % de 32 890.00)					986.70
Budget prévisionnel total					37 843.30

Le tout étant soumis en conformité aux dispositions de la décision D-183-2003.

Sur confirmation du statut fiscal de notre client, les taxes applicables seront ajoutées, le cas échéant, conformément aux dispositions prévues au Guide de paiement de la Régie (art. 25 et suivants).